Primes-Services est actif sur l'ensemble de la Belgique, pour tous types d'investissements et travaux subsidiables par les administrations, que ce soit pour les personnes morales ou physiques.

Primes-Services entreprend proactivement les démarches nécessaires pour vous vis-à-vis des administrations et des intervenants de l'investissement.

Primes-Services est la référence dans la gestion des demandes de subsides publics attachés aux investissements de sociétés, au marché de l'immobilier et de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Notre Mission identifier et obtenir tous les subsides liés à vos investissements, tout en établissant un timing et en respectant les règles établies.

Fondée en 2010, **Primes-Services** occupe 5 personnes et a déjà permis de confirmer plus de 14 millions € de subsides.

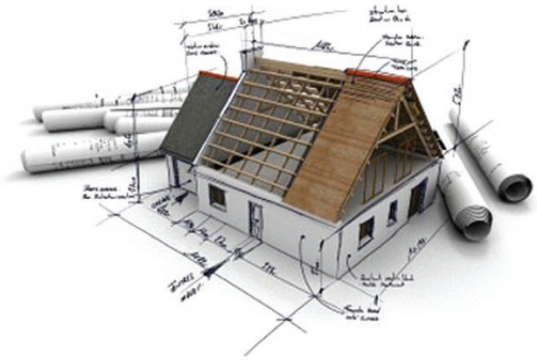

Rue Beckers, 19

1040 Bruxelles

Tél.: +32 (0)2.626.06.90

info@primes-services.be

Primes-Services

PRIMES IMMOBILIERES ET EFFICACITE ENERGETIQUE

Votre Chasseur de primes en Belgique!

Rue Beckers, 19 - 1040 Bruxelles

Tél.: +32 (0)2.626.06.90

info@primes-services.be

Particuliers

Avant votre chantier

- Analyse de votre dossier
- Identification des primes et de leur timing
- Estimation des montants à percevoir
- Introduction des dossiers de demandes de primes régionales à la rénovation (Bruxelles) et à la réhabilitation (Wallonie)

Pendant votre chantier

- Suivi de votre chantier de manière à optimiser l'efficacité énergétique du bien et de répondre aux demandes des administrations en regard des primes
- Introduction des demandes de primes régionales à l'énergie (toutes régions confondues)

Fin de votre chantier

- Clôture des dossiers de demande de primes à la rénovation et à la réhabilitation
- Introduction des primes provinciales et communales
- Délivrance de votre attestation fiscale pour vos réductions d'impôts

Sociétés

Avant votre investissement

- Analyse de votre dossier
- Identification des primes et de leur timing
- Estimation des montants à percevoir
- Introduction des dossiers de demandes d'aides pour les sociétés

Pendant votre chantier et/ou vos investissements

- Démarrage des investissements relatifs aux demandes
- Suivi de vos investissements, conseils quant aux choix des solutions proposées
- Clôture des dossiers de primes admissibles au fur et à mesure de la complétion desdits investissements

Fin de votre investissement

- Délivrance de(s) attestation(s) fiscale(s) pour vos réductions d'impôts.

Services annexes

- Mission PEB en rapport avec un PU
- Certificats PEB pour vente/location
- Attestation gaz et PEB pour chaudières
- Attestation électricité
- Audit énergétique
- Test d'étanchéité
- Comptabilité énergétique
- Optimisation fiscale de vos chantiers
- Mise en location et vente de vos biens immobiliers

PRIMES-SERVICES - RUE BECKERS, 19 - 1040 BRUXELLES TÉL.: +32 (0)2.626.06.90 - INFO@PRIMES-SERVICES.BE